Communauté de communes
Isle Loue Auvézère
En Périgord

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CC-DC-2026-024

L'an **deux mil vingt six, le vingt six février**, à **18h00**, le Conseil communautaire s'est réuni Salle des fêtes de Lanouaille, après convocation légale en date du 12 février 2026, sous la présidence de **M. Bruno LAMONERIE**.

Étaient présents : M. GADAUD Joël, M. LAMONERIE Bruno, M. FAURE Philippe, Mme POURCEL Christel, M. QUEYROI Jean-Marie, M. RODRIGUES Antonio, M. EYMERY Claude, Mme CASTELAIN Evelyne, Mme DUCROCQ Corinne (s'étant brièvement absentée en cours de séance), Mme GOURSOLLE Corinne, M. SIMON Pierre, M. BUFFAT Marc, Mme LACOSTE Marie-Laure, M. BIDAUT Alexandre, Mme REYNAUD-LASTERNAS Marianne, M. BOULANGER Jean-Christophe, Mme PERETTI Martine, M. POUQUET Alain, M. QUEMERE Jean-Michel, M. ARNAUD François, M. BOBAN Gérard, M. PIERREFITTE Alain, M. MOREAU Jean-Jacques, M. VALENTIN Jean-Pierre, M. SUTOUR Pierre, M. CIPIERRE Francis, Mme FARNIER Isabelle, M. BALABEAU Jérôme, M. VILLEMAINE Eric, M. BOUCHAUD Guy, M. REVIDAT Serge, M. CLERGERIE François, M. CAILLAUD Philippe, Mme ALTIER Annie, M. ENGLERT Michel, M. MEYZIE Alain, M. SEGUI Jean-Marie, M. CHABROL Jean-Claude, Mme LAFON Claudine, M. CEYRAT Serge, M. LAGUYONIE Christian. -

Étaient absents excusés : M. ROUSSEAU Philippe, Mme SAGNE Alexandra, M. CELERIER Vincent, M. BARONNET Laurent.
Étaient absents non excusés : Mme JOUSSEIN Flore, M. GENESTE Bruno.
Pouvoirs : M. ROUSSEAU Philippe en faveur de M. LAMONERIE Bruno, Mme SAGNE Alexandra en faveur de M. POUQUET Alain, M. BARONNET Laurent en faveur de M. ENGLERT Michel.

Secrétaire de séance : M. Guy BOUCHAUD.

Nombre de membres			
En exercice : 47	Quorum : 23	Présents : 41	Pouvoirs : 3
Résultat du vote			
Votants : 44	Pour : 44	Contre : 0	Abstention : 0

OBJET : Approbation du BP 2026 - Budget annexe EHPAD

Après avoir pris connaissance des documents préparatoires détaillés,
Ouï la présentation du Vice-Président en charge de l'Administration générale,

Le Budget Primitif 2026 du budget annexe EHPAD est proposé comme suit :
- la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **118 638.82 €**
- la section d'investissement présente le suréquilibre suivant :
  - Dépenses : **201 384.48 €**
  - Recettes : **298 386.98 €**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire à l'unanimité
- **ADOPTE** le Budget annexe EHPAD 2026 tel que présenté
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de ce budget

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Nontron et publication par voie d'affichage le 27/02/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Président, M. Bruno LAMONERIE

AR Prefecture
024-242401024-20260226-CC_DC_2026_024-DE
Reçu le 27/02/2026